

Nombre de membres			Date de la convocation	Date d'affichage	Objet de la délibération
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
11	11	9	02/02/2026		Demande d'aide financière sur le réseau d'eau potable suite aux intempéries de décembre 2025
Pour	Contre	Non-Participation			
9					

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000293-20260207-06-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet ; 09/02/2026

06-2026

L'an deux mil vingt-six et le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BARBAGGIO, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire M. MARCHETTI Etienne.

Présents : FRATANI Martine, CYPRIANI Philippe, BLANC Loïc, DEVICHI Monique, PAINDAVOINE Charlotte, RONCHINI Patrick, FERAY Justin, DEMASI André

Absents : PERRAUDIN Julien, POMPEI Marie Louise

Secrétaire de séance : FRATANI Martine

N°1) Demande d'aide financière sur le réseau d'eau potable suite aux intempéries de décembre 2025

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de procéder, en urgence, à la réfection du réseau d'adduction d'eau sur le chemin d'accès de Funtanettu, suite aux intempéries de décembre 2025.

Le devis établi s'élève à la somme de 14 000 € HT

Le Maire propose le plan de financement suivant :

Etat	80 %	11 200.00 €
Part contributive de la commune	20 %	2 800.00 €

Après examen et délibération, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire et l'autorise à signer tous documents concernant ce projet.

Le Maire

Etienne Marchetti



Nombre de membres			Date de la convocation	Date d'affichage	Objet de la délibération
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
11	11	9	02/02/2026		Demande d'aide financière, réhabilitation et confortement suite aux intempéries de décembre 2025 de la route communale au lieu-dit CHIOSELLE
Pour	Contre	Non-Participation			
9					

07-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000293-20260207-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2026

L'an deux mil vingt-six et le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BARBAGGIO, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire M. MARCHETTI Etienne.

Présents : FRATANI Martine, CYPRIANI Philippe, BLANC Loïc, DEVICHI Monique, PAINDAVOINE Charlotte, RONCHINI Patrick, FERAY Justin, DEMASI André

Absents : PERRAUDIN Julien, POMPEI Marie Louise

Secrétaire de séance : FRATANI Martine

N°2) Demande d'aide financière, réhabilitation et confortement suite aux intempéries de décembre 2025 de la route communale au lieu-dit CHIOSELLE

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de procéder, en urgence, et pour des mesures de sécurité, à la réfection des infrastructures de la route au lieu Chioselle

Les devis présentés s'élèvent à la somme de 393 150.00 € HT

Le Maire propose le plan de financement suivant :

Etat	80 %	314 520.00 €
Part contributive de la commune	20 %	78 630.00 €

Après examen et délibération, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire et l'autorise à signer tous documents concernant ce projet.

Le Maire

Etienne Marchetti



Nombre de membres			Date de la convocation	Date d'affichage	Objet de la délibération
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
11	11	9	02/02/2026		Demande d'aide financière, mise en sécurité en travaux d'urgence de la maison cadastrée A 455 au lieu dit Poggio et appartenant à la commune de Barbaggio Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Pour	Contre	Non-Participation			02B-212000293-20260207-08-2026-DE Accusé certifié exécutoire
9					Réception par le préfet : 09/02/2026

08-2026

L'an deux mil vingt-six et le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BARBAGGIO, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire M. MARCHETTI Etienne.

Présents : FRATANI Martine, CYPRIANI Philippe, BLANC Loïc, DEVICHI Monique, PAINDAVOINE Charlotte, RONCHINI Patrick, FERAY Justin, DEMASI André

Absents : PERRAUDIN Julien, POMPEI Marie Louise

Secrétaire de séance : FRATANI Martine

N°3) Demande d'aide financière, mise en sécurité en travaux d'urgence de la maison cadastrée A 455 au lieu dit Poggio et appartenant à la commune de Barbaggio

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de procéder, en urgence, à la mise en sécurité de la maison cadastrée A 455 au lieu dit Poggio et appartenant à la commune de Barbaggio

Le devis présenté s'élève à la somme de 10 000 € HT

Le Maire propose le plan de financement suivant :

Etat	80 %	8.000 €
Part contributive de la commune	20 %	2.000 €

Après examen et délibération, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire et l'autorise à signer tous documents concernant ce projet.

Le Maire

Etienne Marchetti



Nombre de membres			Date de la convocation	Date d'affichage	Objet de la délibération
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
11	11	9	02/02/2026		Demande d'aide financière, travaux d'urgence et sécuritaires diverses infrastructures
Pour	Contre	Non-Participation			
9					

09-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000293-20260207-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2026

L'an deux mil vingt-six et le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BARBAGGIO, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire M. MARCHETTI Etienne.

Présents : FRATANI Martine, CYPRIANI Philippe, BLANC Loïc, DEVICHI Monique, PAINDAVOINE Charlotte, RONCHINI Patrick, FERAY Justin, DEMASI André

Absents : PERRAUDIN Julien, POMPEI Marie Louise

Secrétaire de séance : FRATANI Martine

N°4) Demande d'aide financière, travaux d'urgence et sécuritaires diverses infrastructures

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de procéder, en urgence, et pour des raisons de sécurité à la réfection de certaines infrastructures dans divers endroits de la commune, suite aux intempéries de décembre 2025

Les devis présentés s'élèvent à la somme de 264 115 € HT

Le Maire propose le plan de financement suivant :

Etat	80 %	211 292.00 €
Part contributive de la commune	20 %	52 823.00 €

Après examen et délibération, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire et l'autorise à signer tous documents concernant ce projet.

Le Maire

Etienne Marchetti

